

Service instructeur

Service du Développement Economique

Service consulté

**CONTRAT DE PLAN ETAT/REGION 2015/2020
CETIM-CERMAT - PROJET PLATEFORME ECOTREVE**

Résumé : Dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région 2015/2020, il est proposé d'allouer une subvention d'investissement de 150 000 € au Cetim-Cermat pour la réalisation du projet Plateforme ECOTREVE et d'approuver la convention de financement y afférente, précisant les modalités de versement de la subvention départementale, et de m'autoriser à la signer.

Le projet Plateforme ECOTREVE consiste à la mise en place d'une plateforme d'expérimentation et de démonstration dédiée à l'élaboration et à la mise au point de matériaux composites à partir de matières issues du recyclage. Elle accueillera les travaux menés par le Cetim-Cermat en collaboration avec les partenaires industriels et académiques et les centres techniques.

Par délibération n° CG-2015-1-5-2 du 23 janvier 2015, le Conseil Général du Haut-Rhin a approuvé le Contrat de Plan Etat/Région 2015/2020. Le CPER 2015/2020 s'articule autour de six volets thématiques et un volet territorial. Le montant total des projets soutenus s'élève à 816 171 000 € avec une contribution du Département du Haut-Rhin à hauteur de 21 274 000 €.

Le volet « enseignement supérieur, recherche et innovation » se décline en deux parties ; un volet immobilier, pour lequel la collectivité n'interviendra pas, et un volet consacré aux équipements pour la recherche et l'innovation, pour lequel elle interviendra à hauteur de 400 000 € pour trois projets de recherche situés dans le Haut-Rhin.

Le projet « Plateforme matériaux composites et recyclage – ECOTREVE », qui vise à la mise en place d'une plateforme d'expérimentation et de démonstration préindustrielle dédiée à l'élaboration et à la mise au point de matériaux composites à partir de matières issues du recyclage, est une de ces trois opérations cofinancées par le Conseil départemental. Cette opération est pilotée par le Cetim-Cermat de MULHOUSE qui est un centre technique spécialisé dans le domaine des expertises, des mesures et des essais. Il possède le statut de CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) et de CRT (Centre de Ressources Technologiques) en mécanique avancée. Le Cetim-Cermat s'engage à travers une charte de développement durable, à préciser une politique de progrès, visant à concilier protection de l'environnement, efficacité économique et équité sociale.

Conformément aux financements prévus par le CPER, il vient de solliciter la participation départementale à hauteur de 150 000 € pour la réalisation de ce projet.

L'objectif de la Plateforme ECOTREVE est de disposer d'une ligne pilote unique et d'équipements R&D (recherche et développement) associés pour :

- développer des procédés de recyclage et de régénération de rebuts de production et de déchets de fin de vie en provenance de la filière plasturgie et composites,
- élaborer des matériaux aux performances mécaniques élevées à partir de ces déchets,
- favoriser l'usage de ces matériaux dans des applications où l'allègement de structures, l'optimisation des encombrements et la simplification d'ensembles multi-matériaux sont des facteurs de différenciation (transports, biens d'équipements industriels, bâtiment, énergie, ...).

La plateforme a pour vocation d'accueillir des travaux de R&D que le centre mène dans le cadre de collaborations avec des partenaires industriels, des laboratoires de recherche publics, des CRITTs et des CRTs. Elle s'appuie sur une technologie innovante de recyclage que le CETIM CERMAT développe dans une perspective de transfert vers le tissu industriel. Les travaux de R&D mobiliseront les moyens et les compétences de partenaires tels que : l'Université de Haute-Alsace, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement de Mulhouse, l'Université de Strasbourg, les CRITTs HOLO 3 de Saint-Louis et RITTMO Agroenvironnement de Colmar, les industriels oeuvrant dans le domaine de la mise en œuvre des matériaux et les industriels utilisateurs de matériaux pour la fabrication de produits finis.

Les équipements qui constitueront la plateforme sont :

- des équipements de mise en œuvre pour la préparation des matières premières, l'élaboration des matériaux composites, leur mise en œuvre et leur finition en vue de leur intégration dans des produits industriels, en particulier une ligne pilote innovante dédiée à la technologie ECOTREVE,
- des équipements de caractérisation physico-chimique et mécanique, de contrôle, d'essais d'endurance et de vieillissement des matériaux composites et recyclés.

Les retombées scientifiques, techniques et économiques attendues du projet sont :

- le développement de compétences dans le domaine du traitement de gisements complexes à valoriser, de la mise en œuvre et de la caractérisation de matériaux recyclés et de l'intégration de matériaux composites issus du recyclage dans des produits industriels,
- la mise en place de nouveaux partenariats de recherche et développement en particulier public/privé avec des entreprises régionales,
- l'émergence et la structuration d'une filière alsacienne unique en France,
- le soutien à l'industrie en rendant accessibles des savoirs et des moyens technologiques inabordables pour des entités seules et en leur offrant des opportunités de différenciation par l'intégration de matériaux issus du recyclage à haute valeur ajoutée.

Le projet se déroule en deux phases :

- 2015/2016 : les investissements et les aménagements réalisés auront pour vocation d'accueillir les travaux de R&D qui vont permettre de démontrer la faisabilité préindustrielle de la technologie ECOTREVE et de réaliser les premiers démonstrateurs produits. Les financements CPER sont intégralement consacrés à la réalisation de cette première phase.
- 2017/2020 : les équipements et les aménagements qui seront réalisés dans cette deuxième phase viendront renforcer les investissements de la première phase dans une optique de transfert de technologie et de soutien au tissu industriel. Les fonds seront sollicités au travers des appels à projets ou appels à manifestations d'intérêt notamment du Programme d'Investissement d'Avenir, du Programme Horizon 2020 ou des actions de l'ADEME.

Le budget prévisionnel de la première phase s'élève à 1 568 500 € répartis comme suit :

En dépenses :

Ligne pilote ECOTREVE, équipements de mise en œuvre R&D et outillages associés	926 500 €
Équipements de caractérisation, de contrôle et d'essais et aménagements associés	642 000 €
TOTAL	<u>1 568 500 €</u>

En recettes :

CPER 2015/2020 :	
Etat	750 000 €
Conseil Régional d'Alsace	300 000 €
Mulhouse Alsace Agglomération	300 000 €
Conseil départemental du Haut-Rhin	150 000 €
Cetim-Cermat	68 500 €
TOTAL	<u>1 568 500 €</u>

Le Cetim-Cermat a sollicité l'Etat et les trois collectivités territoriales pour la mise en place des financements en 2015. L'Etat, le Conseil Régional d'Alsace et la M2A ont donné un accord de principe favorable et les collectivités soumettront prochainement un rapport aux assemblées délibérantes compétentes.

Conformément à notre engagement dans le CPER 2015/2020, il vous est proposé de réserver une suite favorable à la demande du Cetim-Cermat et d'allouer une subvention d'investissement de 150 000 € pour le projet Plateforme ECOTREVE. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget départemental – Programme F225 – Enseignement Supérieur et Recherche. Il vous est également demandé d'approuver la convention de financement y afférente, jointe au présent rapport, précisant les modalités de versement de la subvention départementale et de m'autoriser à la signer.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention d'investissement de 150 000 € au Cetim-Cermat pour la réalisation du projet Plateforme ECOTREVE dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région 2015/2020,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F225 – chapitre 204 – fonction 23 – nature 20421 du budget départemental,
- d'approuver la convention de financement y afférente, jointe au présent rapport, précisant les modalités de versement de la subvention départementale et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN